

GroWell

2,4-D Acide technique

Solide

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

AVERTISSEMENT



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

GARANTIE : 2,4-D (présent sous forme d'acide) 98,5 % é.a.

N° D'HOMOLOGATION 17007 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 750 kg

Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta T1Y 7J7
1-800-868-5444

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES PAR JOUR 1-800-424-9300

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

NOCIF EN CAS D'INGESTION

ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS; ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de ce produit.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Ne pas contaminer l'eau destinée à l'irrigation ou à des fins domestiques. Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes. Le traitement doit être fondé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient. Ce produit peut causer une irritation sévère des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles de la surexposition figurent la fatigue, une faiblesse musculaire ou des nausées.

ENTREPOSAGE :

Garder dans le contenant d'origine lors de l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré loin des semences, des aliments pour animaux, des engrais et autres pesticides. Tenir loin du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INSTRUCTIONS POUR LE NETTOYAGE :

Couvrir le déversement à l'aide d'un absorbant de type industriel ou du bran de scie. Bien balayer et placer dans un contenant étiqueté pour une élimination sécuritaire. Empêcher la matière de s'infiltrer dans les égouts ou les cours d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

